

C.E. 2022-2023-02

**PROJET DE PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ)
LE MERCREDI 2 NOVEMBRE 2022, À 19 H
À L'ÉCOLE DE LA GRANDE-HERMINE**

Membres du CÉ qui étaient présent(e)s	M ^{me} Mélissa Noël (P)	M ^{me} Andrée Brassard (ÉÉ, psy)
	M ^{me} Bélinda Jacquier (P, présidente)	M ^{me} Maude Auclair (SDG)
	M ^{me} Geneviève Marcil (P, substitut)	M ^{me} Marie-Hélène Goupil (ÉÉ, TES)
	M ^{me} Sarah Bédard-Dubé (P)	M ^{me} Geneviève Labrecque (ÉÉ)
	M. Martin Coutu (P)	
	M ^{me} Corinne Biolay (P)	
	M. Thomas Ouellon (P, secrétaire)	
Assistent à la rencontre :	M ^{me} Sonia Doucet (Directrice)	
	M ^{me} Pascale Desbiens (CCJGD)	
Se sont excusés :	M ^{me} Annick Bureau (ÉÉ)	
	M ^{me} Judy Croussette (PRA)	

P : Parent
ÉÉ : Équipe-école
VC : Vie communautaire
SDG : Service de garde
CCJGD : Centre communautaire Jean-Guy Drolet
PRA : Patro Roc-Amadour

1. Mot de bienvenue

- Présences et quorum
Le quorum est constaté.

2. Proposition et adoption de l'ordre du jour

- L'ordre du jour est approuvé après avoir ajouté un sujet « Incident » dans la section « Autres sujets ».

Proposé par Marie-Hélène Goupil
Appuyé par Martin Coutu

Résolution CE-22-23-16

3. Adoption du procès-verbal du 28 septembre 2022

- Le procès-verbal est adopté avec les corrections suivantes : date du PV précédent et fonction de madame Goupil.

Proposé par Andrée Brassard
Appuyé par Mélissa Noël

Résolution CE-22-23-17

4. Suivis au procès-verbal du 28 septembre 2022

- La direction n'a pas eu de retours de parents concernant l'augmentation des tarifs pour les journées pédagogiques.
- Les convocations aux prochaines réunions du CÉ ont été envoyées par courriel.

5. Parole au public

- Aucun membre du public n'est présent.

6. Parole à l'organisme de participation des parents

- Il n'y a pas eu de communication entre le CÉ et l'OPP.

7. Parole au représentant du comité de parents

- M. Coutu a assisté aux 2 premières rencontres :

- Rencontre du 4 octobre AG d'élection, plusieurs postes comblés et comités formés.
- 19 octobre : reprise des élections car certains postes étaient en conflit d'intérêt.
- Informations des deux premières dates :
 - Entre 25 et 30 nouveaux enfants par semaine issus de l'immigration sont intégrés au niveau du CSS.
 - Initiative du banc de l'amitié : un banc coloré rouge est rendu disponible pour les petits enfants qui se sentent seuls, ce qui permet de les mettre en relation avec d'autres amis empathiques.
 - Pour comparaison avec les frais facturables au CÉ de la GH :
 - Frais de gardiennage : 24\$ pour rencontres de quelques heures.
 - Frais de déplacements : 0,40\$ du kilomètre pour le déplacement.
- La prochaine rencontre est le 23 novembre 2022.
- M. Coutu propose de continuer à y participer. Il nous fait signe s'il a besoin d'être remplacé lors de futures rencontres.

8. Vie communautaire

- Madame Desbiens se présente et présente des informations concernant le Centre communautaire Jean-Guy Drolet (CCJGD)
 - Le CCJGD a occupé les locaux de GH cet été pour son camp de jour estival.
 - La cohabitation avec le chantier de construction dans la cour cet été a été difficile.
 - Le camp de jour estival s'est déroulé sur trois sites, ce qui a été un défi supplémentaire.
 - Il est possible qu'ils utilisent encore le parc-école de GH l'an prochain.
 - La session d'activités d'automne du CCJGD est en cours.
 - Ils recherchent désespérément un professeur de patin pour les dimanches matin entre 9h30 et 11h30 pour donner deux cours de suite. Le tarif est de 60\$/enfant/6 cours de 45 minutes.
 - Une publication sur l'OPP pourrait être faite pour trouver des professeurs.
 - L'animation dans les HLM Stadacona n'a pas encore repris.

Points de décision

9. Critères de sélection de la direction d'école

- Madame Doucet présente la lettre préparée l'an dernier par le CÉ pour établir les critères de sélection de la direction d'école.
- Cette lettre doit être renouvelée chaque année par le CÉ et envoyée à M. Pierre Lapointe, directeur général du CSS de la Capitale.
- Seule une modification au genre du titre est proposée, soit remplacer le terme « directeur » par l'expression « la direction ».

Proposé par Geneviève Marcil
Appuyé par Maude Auclair

Résolution CE-22-23-18

10. Approbation des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)

- Madame Labrecque présente les contenus en orientation scolaire et professionnelle.
- Des activités reliées à la connaissance de soi-même sont réalisées :
 - Questionnaire présentant des caractéristiques d'animaux pour aider l'enfant à identifier ses traits de personnalité et ses intérêts.
 - Les élèves de 5^e année ont fait le questionnaire une 1^{ère} fois l'an dernier
 - Ces élèves sont maintenant en 6^e année :
 - Ils feront un 1^{er} retour sur le questionnaire en décembre.
 - Une dernière évaluation sera faite en fin d'année.
 - Il sera intéressant de comparer les différences de résultats entre les différents moments de réponse au questionnaire.
- Un organisme spécialisé en entrepreneuriat, JE, offrira une présentation aux enfants.
- Les différents cheminements scolaires seront abordés : DEP/technique/université.
- Un ingénieur spécialisé en structure de ponts présentera son métier en classe.
 - Il est possible que des invités représentant d'autres corps de métiers soient sollicités.
- Différentes activités sont prévues en collaboration avec l'école secondaire de la Cité pour faciliter le passage au secondaire des élèves de 6^e année :
 - Visite de la cour d'école, de la bibliothèque, périodes de lecture avec la clientèle avec déficience intellectuelle moyenne à légère, participation à un cours de science.

Proposé par Marie-Hélène Goupil
Appuyé par Maude Auclair

Résolution CE-22-23-19

11. Reddition de compte du budget de l'école 2021-2022

- Madame Doucet présente la reddition de compte du budget de l'école 2021-2022 (dépenses et sources de financement) :
 - o L'école présente un déficit cumulé de l'ordre de 67 500 \$.
 - o Avant la pandémie de COVID, la GH avait un surplus de plus de 100 000 \$.
 - o En 2020-2021, l'épidémie a causé un important déficit, avec des dépenses additionnelles de l'ordre de 168 000 \$ pour les équipements informatiques et le SDG.
 - o Le déficit cumulé de 2021-2022 a été amplifié par :
 - Les pertes de revenus reliées aux fermetures du SDG reliées à la pandémie; et à
 - La réclamation des sommes non-dépensées pour les mesures protégées par le ministère de l'Éducation.
 - Ceci a toujours été une possibilité, mais n'avait jamais été fait par le ministère par le passé.
 - o Un plan de redressement sera demandé par le CSS pour revenir à l'équilibre budgétaire.
 - L'école a déjà vécu une telle situation par le passé, mais avec un déficit plus important.
 - Le plan de redressement sera cependant financé avec moins d'élèves qu'auparavant.

Proposé par Geneviève Marcil

Appuyé par Mélissa Noël

Résolution CE-22-23-20

Points d'information et de discussion

12. Parc-école

- Madame Doucet nous informe concernant le projet de bonification du parc-école :
 - o Le terrain de soccer devrait être complété en novembre.
 - o La butte multi-usage est installée et tourbée.
 - o Le cabanon sera déplacé pour dégager une ancienne bouche d'égout et les conteneurs de déchets seront placés sur une dalle de béton.
 - o Cela ne change pas le plan général d'aménagement de la cour.
 - o Il semblerait que nous allons recevoir la subvention de la Ville de Québec pour poursuivre les travaux.
 - o Une 2^e demande d'aide financière au ministère de l'Éducation sera déposée.
 - o La cabane de Desjardins sera installée au printemps.
 - o Des aménagements paysagers seront faits au printemps prochain.

13. Classe d'adaptation scolaire

- Madame Doucet présente la nouvelle classe d'adaptation scolaire :
 - o 4 enfants feront partie de la classe d'adaptation scolaire.
 - o Ils ont entre 8 et 12 ans.
 - o Ce sont des enfants autistes non-verbaux. Les enfants sont considérés doux. Un des enfants aime beaucoup explorer et se promène dans l'école.
 - o 2 enfants ont commencé la semaine dernière pour des demi-journées. Cette semaine, les 4 enfants seront intégrés pour au moins une demi-journée.
 - o Le début de l'intégration se passe bien. Ils prennent le dîner à l'école.
 - o Une enseignante et une psychoéducatrice ont été engagées. Il manque à combler le poste de TES. Le SDG donne un coup de main.
 - o Une vidéo de sensibilisation a été faite pour les élèves.
 - o La classe pourrait accueillir jusqu'à 7 élèves.

14. Projet éducatif (échancier, nomination d'un parent du C.É.)

- Madame Sonia indique qu'elle a redémarré le comité pour définir le projet éducatif de l'école avec l'équipe école.
- Le processus doit être fait aux 4 ans.
- Une analyse du milieu (sondages auprès des élèves, des parents et des partenaires de la communauté seront réalisés).
- Une évaluation des enjeux, des forces et des défis sera faite.
- Par la suite, le comité ciblera des objectifs pour le projet éducatif, en plus de définir des indicateurs.
- Une analogie est faite avec le plan d'intervention pour un élève, mais c'est un plan d'intervention pour le milieu.
- Mesdames Auclair et Goupil vont se joindre au comité.
- Madame Sonia souhaite avoir un parent du CÉ pour siéger au comité, sur les heures d'école, après Noël. Madame Jacquier accepte de relever le défi.
- Le projet éducatif est dû pour décembre 2023, mais l'intention est de le terminer d'ici le mois de septembre 2023.

15. Autres sujets

- Martin Coutu indique que son fils a subi une fracture ouverte au doigt lorsqu'une porte s'est fermée sur sa main.
- L'incident est survenu le 14 octobre 2022. Le rétablissement/réadaptation de l'enfant semblerait bien se dérouler.
- En présence des maternelles 4 et 5 ans, il est prévu qu'une protection soit mise en place au niveau des portes.
- Une demande a été faite en ce sens au régisseur du CSS de la Capitale.

16. Levée de l'assemblée

Proposé par Maude Auclair
Appuyé par Bélinda Jacquier

Résolution CE-22-23-21

Notes prises par Thomas Ouellon



La directrice,
Sonia Doucet



La présidente,
Belinda Jacquier